



Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

MAGHROUM'IN ACADEMY – COHORTE N°2

**APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME *MAGHROUM'IN ACADEMY***

2025/2026

LIGNES DIRECTRICES

Note

Cet appel ainsi que les dossiers de candidature sont recevables en français ou en arabe. En cas de conflit entre les deux versions des lignes directrices, la version française fait foi.

Veuillez lire attentivement toutes les parties de ce guide avant de remplir votre dossier de candidature. Les lignes directrices contiennent des renseignements essentiels pour vous permettre de décider si vous êtes éligible à présenter un dossier de candidature et pour être en mesure de remplir correctement le [formulaire de candidature](#).

Contact

Si vous avez encore des questions après avoir lu attentivement ce guide, merci de nous contacter sur le 98122717 ou par email : salwa.shili1@britishcouncil.org





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

SECTION 1 : LE PROJET <i>MAGHROUM'IN</i>	3
SECTION 2 : <i>MAGHROUM'IN ACADEMY</i>	3
2.1 PRÉSENTATION DE <i>MAGHROUM'IN ACADEMY</i>	3
2.2 OBJECTIFS DU PROGRAMME <i>MAGHROUM'IN ACADEMY</i> – COHORTE N°2 ET RESULTATS ESCOMPTEES.....	5
2.3 LE CURRICULUM DE <i>L'ACADEMY</i>	6
SECTION 3 : SELECTION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	6
3.1 OBJECTIF DE L'APPEL ET ROLE DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES.....	6
3.2 CANDIDATURES ET ÉLIGIBILITE	7
3.3 ENVELOPPE BUDGETAIRE	9
3.4 METHODOLOGIE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES	10
3.5 CONTRACTUALISATION ET VERSEMENT DES TRANCHES	12
ANNEXE 1 : PROGRAMME <i>D'EMPOWERMENT</i> INDIVIDUEL ET COLLECTIF ET DE FAÇONNAGE DES APPRENTISSAGES	13
ANNEXE 2 : PLANNING (Rappel : Ce calendrier peut être modifié en fonction du contexte de mise en œuvre).....	16





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

SECTION 1 : LE PROJET *MAGHROUM'IN*

Le projet « Participation et inclusion des jeunes tunisien(ne)s à travers la création, l'accès à la culture et au sport au niveau local » ou *Maghroum'IN* est la composante 2 du programme *EU4Youth* de l'Union Européenne en Tunisie dans le cadre d'une convention avec le gouvernement tunisien. Au sein d'*EU4Youth*, la composante *Maghroum'IN* vise le renforcement de l'inclusion et la participation des jeunes tunisien(ne)s en situation de vulnérabilité dans la vie publique à travers la création, la culture et le sport, tout en prenant en considération les différentes formes d'exclusion et les situations de vulnérabilité, dont notamment :

- a. Les vulnérabilités socio-économiques
- b. Les vulnérabilités physiques : handicap limitant l'accès aux services
- c. Les vulnérabilités liées à l'enclavement géographique
- d. Les vulnérabilités psychologiques
- e. Les vulnérabilités informationnelles dont la participation médiatique limitée
- f. Les vulnérabilités liées au genre

Maghroum'IN est mis en œuvre par l'AECID (Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au développement), la FIIAPP (Fondation Internationale et Ibéro américaine pour l'Administration et les Politiques Publiques) et le British Council, en partenariat avec le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

SECTION 2 : *MAGHROUM'IN ACADEMY*

2.1 PRÉSENTATION DE *MAGHROUM'IN ACADEMY*

Le projet *Maghroum'IN* met en œuvre un programme de formation, de renforcement de capacités et d'autonomisation, intitulé « *Maghroum'IN Academy* » entre 2023 et 2026, à destination des jeunes en situation de vulnérabilité.

Maghroum'IN Academy s'inscrit dans le cadre du résultat 2 du projet *Maghroum'IN*, à savoir « Les dynamiques communautaires », qui vise le soutien des structures étatiques et non étatiques par le biais de plusieurs fonds, dont notamment : le Fonds d'engagement culturel et sportif, le fonds structurant et du programme de soutien et d'accompagnement des associations. Le résultat 2 vise également à renforcer les capacités des structures étatiques et non étatiques grâce aux laboratoires d'apprentissage et de partage et à développer le pouvoir d'agir des jeunes en situation de vulnérabilité via l'*Academy*.





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

Le programme « *Maghroum'IN Academy* » se structure autour d'un parcours d'autonomisation des jeunes en situation de vulnérabilité mobilisés par des associations partenaires de mise en œuvre. Il repose sur le triptyque : (1) conscientisation, (2) apprentissage et (3) empowerment, et a pour objectif d'accroître la capacité de ces jeunes à mobiliser leurs pairs et leurs communautés en faveur du changement dans les domaines du sport et de la culture, et leur permettre de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités pour qu'ils soient de véritables vecteurs d'inclusion dans leurs localités.

Le programme alternera des temps de formation thématique et pratique, de travail de terrain, et de mise en œuvre d'actions communautaires dans les domaines de la culture et du sport.

Le parcours du programme *Maghroum'IN Academy* sera géré par :

(1) Trois (03) associations partenaires de mise en œuvre qui se chargeront de :

- La mobilisation des jeunes qui forment la cohorte N°2 de l'*Academy*¹.
- La formation et le renforcement de capacités des JSV (bénéficiaires directs).
- L'accompagnement des JSV à la mise en œuvre des actions communautaires.

(2) L'équipe de projet *Maghroum'IN* qui :

- Assurera l'encadrement, l'accompagnement et le suivi des associations partenaires.
- Assistera les associations dans la mise en œuvre du curriculum de formation préétabli par le projet *Maghroum'IN* : le programme d'empowerment individuel et collectif et de façonnage des apprentissages (voir Annexe 1).
- Accompagnera les associations partenaires dans la gestion financière et la préparation du *reporting*.
- Assurera le suivi et l'évaluation des activités mises en place par les associations et les JSV, le contrôle de la gestion budgétaire et la coordination avec les associations partenaires durant toutes les étapes de mise en œuvre.

Le présent appel porte sur la sélection de ces 03 associations partenaires de mise en œuvre (voir Section 3 : Sélection des associations partenaires).

¹ Le projet *Maghroum'IN* a organisé la première édition du programme de formation et d'autonomisation des JSV *Maghroum'IN Academy* de janvier 2024 à août 2025. Ce parcours d'apprentissage et de renforcement de capacités de plus de 150 JSV a été géré par quatre associations du réseau *Maghroum'IN*.





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

2.2 OBJECTIFS DU PROGRAMME *MAGHROUM'IN ACADEMY* – COHORTE N°2 ET RESULTATS ESCOMPTEES

Cible directe de l'Academy	Au moins 100 jeunes en situation de vulnérabilité
Partenaires de mise en œuvre	03 associations partenaires qui se chargeront d'accompagner chacune un groupe d'au moins 35 jeunes
Zones géographiques	Les zones d'ancrage et d'action des associations partenaires (commune / quartier)
Durée du programme	12 mois
Objectif de l'Academy	Créer des opportunités de développement inclusif pour les jeunes en situation de vulnérabilité
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes de <i>l'Academy</i> jouissent de capacités et des compétences renforcées - Les jeunes de <i>l'Academy</i> sont pleinement engagés dans le processus d'accompagnement et sont porteurs d'initiatives dans les secteurs sportif et culturel au niveau local dans une approche de développement communautaire - L'inclusion des jeunes en situation de vulnérabilité est priorisée à travers la mise en place d'initiatives sportives et culturelles pertinentes et inclusives, contribuant ainsi au renforcement de l'offre locale dans ces domaines

Ces résultats devraient être atteints à travers :

- Le renforcement de capacités des associations à l'engagement et l'accompagnement des JSV et l'approche de développement communautaire.
- L'outillage des JSV et le renforcement de leur autonomie et leur prise d'initiative afin qu'ils puissent faire entendre leur voix à travers des projets auxquels ils s'identifient, et se (ré)approprient l'espace public, à travers des expressions sportives et culturelles créatives et inclusives.

2.3 LE CURRICULUM DE L'ACADEMY

Le « programme d'empowerment individuel et collectif et de façonnage des apprentissages » s'articule en 3 phases : phase de mobilisation des JSV, phase de formation, d'immersion et de renforcement des capacités des JSV, et la phase d'implémentation des actions communautaires par les JSV.

Les activités clés du programme sont présentées sommairement ci-après (pour plus de détails sur le programme, voir Annexe 1)

Activité	Activité 1 :	Activité 2 :	Activité 3 :	Activité 4 :	Activité 5 :	Activité 6 :	Activité 7 :	Activité 8 :	Activité 9 :
	Formation des JSV en life skills	Formation des JSV en méthodologie de collecte de données	Diagnostic de terrain et collecte de données par les JSV	Atelier de restitution des travaux des JSV	Formation des JSV en élaboration des projets culturels et/ou sportifs par les associations partenaires	Formation des JSV en gestion de projets par les associations partenaires	Elaboration des actions communautaires	Pitch day Présentation des initiatives et projets communautaires devant le jury	Implémentation des actions communautaires proposées et développées par les JSV
Responsable	Maghroum' IN	Associations partenaires	JSV avec l'appui des associations partenaires	Associations partenaires	Associations partenaires	Associations partenaires	JSV avec l'appui des associations partenaires	Maghroum' IN	JSV avec l'appui des associations partenaires
Durée	3 jours de formation	1 jour de formation	Phase de 15 jours	1 jour d'atelier	2 jours de formation	1 jour de formation	Phase de 15 jours	1 jour	Phase de 2 mois

SECTION 3 : SELECTION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

3.1 OBJECTIF DE L'APPEL ET ROLE DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la composante *Academy – Cohorte N°2*, *Maghroum'IN* lance un appel à candidature pour sélectionner trois (03) partenaires de mise en œuvre de *Maghroum'IN Academy* qui assureront la mobilisation, la formation et l'accompagnement des jeunes.

L'objectif de l'appel est d'identifier des associations qui disposent des capacités et de l'expérience nécessaires à la mise en œuvre du processus de formation et d'accompagnement et qui soient aussi capables d'atteindre via un quadrillage de terrain par des relais communautaires des populations en situation de vulnérabilité (les JSV, bénéficiaires directs du programme) qui seraient difficile à mobiliser via des stratégies de mobilisation « classiques ».



Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

Chacune des trois (03) associations partenaires assurera l'accompagnement d'un groupe d'au moins 30 jeunes dans leur zone d'intervention.

Les associations partenaires jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre de la composante *Maghroum'IN Academy*. Avec l'appui technique et financier de *Maghroum'IN*, les associations sélectionnées assureront la maîtrise d'œuvre de *l'Academy*. Elles auront principalement pour rôle de :

- Préparer et mettre en œuvre un plan de mobilisation et de fidélisation des jeunes en situation de vulnérabilité à l'échelle locale.
- Organiser et superviser les activités du cycle de formation de la *Maghroum'IN Academy*, y compris le recrutement et la coordination avec les formateur.rices, les aspects logistiques,...
- Accompagner les JSV dans toutes les phases de *l'Academy* (voir Section 2.3. Le *curriculum de l'Academy*).
- Assurer le suivi, l'évaluation et le *reporting* sur toutes les phases de l'implémentation.

Le suivi de *l'Academy* sera assuré conjointement par *Maghroum'IN* et ses partenaires de mise en œuvre :

- Suivi et accompagnement : Pour un suivi optimal de l'état d'avancement du programme de formation des JSV et de l'implémentation des actions communautaires, chaque association rédige selon la périodicité convenue d'un commun accord, un rapport d'activité à partir du canevas mis à sa disposition par le projet *Maghroum'IN*. Le suivi de la phase d'implémentation par l'équipe *Maghroum'IN* implique également des visites de terrain et des réunions avec les associations, les JSV et les communautés bénéficiaires des projets.
- Evaluation et bilan de la mise en œuvre : Des réunions d'évaluation seront organisées avec les associations et les JSV afin de valider la mise en œuvre des initiatives portées par les JSV et appuyées par les associations. La clôture des différentes interventions est sanctionnée par un rapport final rédigé par les associations à partir du canevas mis à leur disposition par l'équipe *Maghroum'IN*.

3.2 CANDIDATURES ET ÉLIGIBILITE

Les dossiers de candidature doivent être soumis en ligne, via ce [lien](#), au plus tard, **mardi 30 septembre 2025 à midi (12h00)** dans l'une des langues suivantes : français **ou** arabe.





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

Toute association souhaitant obtenir des éclaircissements sur le présent appel à candidature pourra assister à la session d'information qui sera organisée en ligne, via ce [lien](#), le **Mardi 16 septembre 2025 à 10h00**. Cette session d'information vise à clarifier tous les éléments relatifs aux lignes directrices et au formulaire de candidature. Pour obtenir des informations sur cette session, veuillez consulter la page [Facebook du projet](#) ainsi que la page de l'appel à candidature sur le site web du [British Council](#) et sur la page [EU4youth-Maghroum'IN](#).

Le dossier de candidature est composé des éléments suivants :

- [Fiche d'identification](#) à remplir directement sur le site (en ligne).
- [Formulaire d'appel à candidature](#) dûment rempli (A télécharger sur le site).
- [Budget prévisionnel](#) selon le modèle fournis par *Maghroum'IN* (A télécharger sur le site).
- Statuts de l'association, JORT, RNE datant de 3 mois, copie de la carte d'identification fiscale.
- Rapports d'activités des trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024).
- Rapports financiers des trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024).
- Comptes certifiés pour tous les exercices dépassant les 100,000 TND (en conformité avec la législation Tunisienne sur les associations) exigés sur les 3 dernières années (2022, 2023, 2024).

Veuillez répondre à toutes les questions et fournir un dossier complet. Les demandes incomplètes peuvent être rejetées uniquement sur cette base.

Pour être éligible, l'association devra satisfaire les conditions suivantes :

Critère d'éligibilité	Source de vérification
<p>Être une association tunisienne au sens du Décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011.</p> <p>Le caractère apolitique : ce programme n'est pas destiné aux partis politiques, aux groupements ou collectifs politiques et aux organisations syndicales.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Statuts de l'association 2. Publication au JORT 3. Extrait du RNE de l'association actualisé, datant de 3 mois 4. Copie de la carte d'identification fiscale 5. Dépôt des rapports narratifs et financiers pour une période de 3 ans 2022-2023-2024 6. Comptes certifiés pour tous les exercices dépassant les 100,000 TND (en conformité avec la législation Tunisienne sur les associations) exigés sur les 3 dernières années (2022, 2023, 2024).



Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

<p>Avoir une activité centrée sur l'inclusion des jeunes.</p>	<p>Statuts, rapports annuels, rapports d'activité, registre des projets des 3 dernières années consécutives (2022, 2023, 2024) qui démontrent une spécialisation claire sur l'action en faveur de la jeunesse en situation de vulnérabilité.</p>
<p>Le demandeur ne peut pas être bénéficiaire d'une subvention de <i>Maghroum'IN</i> : l'association partenaire n'a reçu aucun financement ni soutien de la part du projet <i>Maghroum'IN</i> depuis le début de la mise en œuvre du projet.</p> <p>Les associations qui ont reçu un financement et un soutien du projet <i>Maghroum'IN</i> et qui ont achevé leur projet, ainsi que les associations qui ont reçu un financement et un soutien du projet <i>Maghroum'IN</i> et qui poursuivent la mise en œuvre de leur projet, ne sont pas concernées par le programme de <i>Maghroum'IN Academy – Cohorte N°2</i>.</p>	<p>Base de données des contractants.</p>
<p>Avoir dûment rempli le formulaire de candidature, y compris le budget prévisionnel.</p>	

3.3 ENVELOPPE BUDGETAIRE

L'enveloppe totale allouée aux 03 associations de la cohorte N°2 – 2025/2026 est d'environ 600,000 TND. *Maghroum'IN Academy* se réserve la possibilité de ne pas attribuer l'intégralité des fonds disponibles au titre de cet appel à candidature.

Toute demande de subvention dans le cadre du présent appel ne doit pas dépasser 200,000TND. Les organisations candidates sont invitées à estimer leurs budgets prévisionnels nécessaires à la mise en œuvre du programme de l'*Academy* en fonction des paramètres suivants :





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

1. Gouvernance financière : capacité de l'association à assurer une bonne gestion financière
2. Mobilisation et engagement des jeunes : nombre de participant.es qui seront formés, encadrés et accompagnés tout au long du programme
3. Zones d'intervention : nombre de zones (communes/quartiers) dans lesquelles les projets communautaires seront mis en œuvre et qui détermineront le budget alloué aux indemnités de transport.
4. Projets communautaires : nombre de projets et d'initiatives communautaires qui seront mis en œuvre par les participant.es.
5. Stratégie de mobilisation et d'engagement des jeunes en situation de vulnérabilité (nombre d'activités proposées). Les associations candidates sont encouragées à présenter des idées innovantes en matière de mobilisation et de fidélisation des JSV.

3.4 METHODOLOGIE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1. Lancement de l'appel à candidature.
2. [Session d'information](#) et Q&A en ligne
3. Réception des dossiers : les associations intéressées sont invitées à soumettre leurs candidatures via un [formulaire en ligne](#).
4. Examen de la recevabilité des dossiers et de l'éligibilité : avant de passer à l'étape d'évaluation, les dossiers reçus sont analysés par l'équipe de projet *Maghroum'IN* au regard des critères de recevabilité (détaillés ci-après) et font l'objet d'une vérification administrative afin de s'assurer que votre association et votre dossier remplissent les conditions d'éligibilité, que vous avez répondu à toutes les questions et que vous avez fourni un dossier complet. Les dossiers incomplets peuvent être rejetés sur cette seule base. Les associations non retenues à cette étape seront notifiées.
5. Evaluation de la qualité des propositions
6. Phase de présélection
7. Phase de sélection finale

L'évaluation de la qualité des propositions se fera en deux étapes :

Etape 1 : La présélection

Etape 2 : Entretien d'évaluation



Étape 1 : Présélection sur la base des critères d'évaluation suivants :

Critères d'évaluation	Notation
<p>1. Ancrage local de l'association</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association a précédemment mis en œuvre des projets d'engagement des jeunes en situation de vulnérabilité dans sa zone d'ancrage. - L'association démontre, par des actions antérieures, sa capacité à mobiliser les différents acteurs locaux. 	De 0 à 20 points
<p>2. Qualité de la stratégie de mobilisation et de fidélisation des JSV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'approche de mobilisation proposée. - Stratégie de mobilisation innovante avec des activités diversifiées. - La mobilisation des JSV se fait au niveau de la commune / du quartier, sans dépasser 2 à 3 zones (commune / quartier). - Stratégie de fidélisation et d'engagement des JSV innovante avec des activités diversifiées tout au long du processus de l'Academy. - L'association démontre une compréhension des freins potentiels à la pleine participation des femmes et des filles au programme et offre une réponse adaptée. 	De 0 à 30 points
<p>3. La connaissance des jeunes ciblés sur la base d'une analyse contextuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de l'association dans l'accompagnement des JSV. Au moins 3 projets précédents montrant une spécialisation claire dans l'engagement et l'inclusion de la jeunesse, en particulier les jeunes en situation de vulnérabilité. - La typologie du/des groupe(s) de jeunes en situation de vulnérabilité que votre association propose d'accompagner. - L'identification des besoins des groupe(s) cible. 	De 0 à 30 points
<p>4. Faisabilité technique et financière de l'intervention et gestion des risques.</p>	De 0 à 20 points
Total	0/100

Étape 2 : Entretiens d'évaluation.

Les 06 dossiers les mieux notés des associations présélectionnées participeront à des entretiens pour approfondir l'appréciation des capacités de l'association et la pertinence de son approche, sa méthodologie, son ancrage local et sa capacité à gérer des projets et des programmes destinés aux JSV.



Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

3.5 CONTRACTUALISATION ET VERSEMENT DES TRANCHES

Après sélection des 03 associations partenaires et notification des candidats, une réunion de briefing aura lieu avec les associations partenaires : il s'agit de rencontrer les associations retenues afin de faire le point sur les modalités du partenariat et de s'assurer que tout est clair pour l'ensemble des parties prenantes.

Toute décision de financement donnera lieu à :

- (1) une phase d'examen et de vérification (Due diligence) par l'équipe du projet *Maghroum'IN* et la présidence du gouvernement, suivie de,
- (2) la signature d'un contrat de subvention avec chaque association retenue. Le contrat fixe les modalités du partenariat avec *Maghroum'IN* ainsi que les droits et obligations de chaque partie.

L'équipe de projet *Maghroum'IN* assurera la gestion des demandes de paiement conformément à la procédure en vigueur. Il est à noter que le paiement se fera selon le calendrier suivant :

- **La 1^{ère} tranche : 50%** de la subvention globale sera versée à la signature du contrat.
- **La 2^{ème} tranche : 40%** de la subvention globale sera versée à la présentation et la validation d'un rapport intermédiaire récapitulatif l'état d'avancement (selon un modèle préétabli).
- **La 3^{ème} tranche : 10%** de la subvention globale sera versée à la présentation et validation du rapport final (selon un modèle préétabli).





Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

ANNEXE 1 : PROGRAMME D'EMPOWERMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF ET DE FAÇONNAGE DES APPRENTISSAGES

PHASE I – MOBILISATION DES JSV

Activité N°1 : Mobilisation des JSV par les associations partenaires

Les associations prendront en charge la mobilisation des JSV. Elles bénéficieront d'un appui en termes de mobilisation communautaire et autres techniques de mobilisation.

PHASE II – EMPOWERMENT DES JSV

Activité N°2 : Formation de 03 jours en life skills

Les JSV mobilisés pour participer à cette session de formation seront initiés aux techniques d'exploration de soi. Ils/elles sauront développer une conscience plus réfléchie de leur identité et leur culture et acquérir des compétences et aptitudes en matière de leadership social.

Activité N°3 : Formation de 01 jour en méthodologie de collecte de données

Au préalable de toute activité, il est primordial de faire un travail de recherche pour une meilleure compréhension du terrain, des spécificités de la population cible et des enjeux à l'œuvre afin d'identifier les problématiques prioritaires auxquelles il faut répondre. La formation en méthodologie de collecte de données permettra d'outiller les JSV de moyens de recherche participative, leur permettant d'apprendre à identifier d'une part les besoins des populations avec lesquelles ils/elles souhaitent travailler, tout en restant en contact avec le terrain d'action, et, d'autre part, d'élaborer conjointement avec leur public cible des solutions adaptées pour une meilleure appropriation des projets.

Au terme de la formation en méthodologie de collecte de données, les participant.e.s devraient être en mesure de préparer un plan d'action de collecte de données quantitatives et qualitatives, mentionnant les thématiques sur lesquelles ils/elles souhaitent travailler, les sources de données, l'analyse des acteurs et les outils de collecte de données qu'ils/elles vont utiliser.

Activité N°4 : Travail de terrain de collecte et d'analyse de données - Pendant 15 jours

Pour une meilleure compréhension du terrain, de la population cible, des enjeux à l'œuvre en lien avec la culture et le sport et pour mieux identifier les projets à mettre en œuvre (Pré-diagnostic - Documentation - Identification et Repérage), les participant.e.s feront un travail de terrain pour collecter les informations qui leur facilitent l'élaboration de leurs projets.



Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

Activité N°5 : Atelier de restitution des travaux de collecte de données - 01 jour

Activité N°6 : Formation de 02 jours en élaboration de projets dans le secteur du sport et/ou de la culture

L'idée est que les participant.e.s mettent en place des projets qui facilitent l'inclusion de leurs pairs (JSV) par le sport et la culture et assurent la participation de tous dans un processus de mobilisation des potentialités locales.

Le but de ce module est de doter les JSV d'une connaissance pratique des différentes composantes des projets communautaires et de leur apporter les compétences fondamentales pour qu'ils/elles puissent implémenter leurs projets.

Il s'agit de former ces jeunes à construire un projet apportant des réponses aux enjeux et aux besoins exprimés par la population locale et diagnostiqués lors de la phase de collecte de données, et à devenir les futurs porteurs de projet dans les secteurs culturel et sportif. Les JSV seront formés aux différentes phases de montage d'un projet : de la phase de l'identification, à la planification.

Au terme de cette formation, les participant.e.s devraient être en mesure d'élaborer leurs fiches de projet, synthétisant le lieu d'intervention, les objectifs du projet, le public cible, les résultats escomptés, les indicateurs de mesure des résultats, la pertinence de leurs projets, l'estimation budgétaire, le planning des activités...

Activité N°7 : Formation en management des projets culturel et sportif - 01 jour

Il s'agit d'apporter aux participant.e.s des outils pratiques de gestion de projet, afin qu'ils puissent maîtriser le bon déroulement de leurs projets en respectant les objectifs fonctionnels, les délais, les coûts et les critères d'impact.

Activité N°8 : Pitch Day – 01 jour

Les participant.e.s disposent de 15 jours pour élaborer leurs fiches de projet, en incluant un plan d'action détaillé et une estimation budgétaire, et ils/elles soumettent leurs propositions aux associations qui les accompagnent.

Un jury évaluera les projets des JSV et procédera à la sélection finale des projets qui bénéficieront d'un soutien et d'un financement.

PHASE III – CONCRETISATION DES APPRENTISSAGES (IMPLEMENTATION DES PROJETS)



Financé par
l'union européenne



République Tunisienne

Activité N°9 : Démarrage de l'implémentation des projets – 02 mois d'implémentation

Les JSV bénéficieront d'un accompagnement et d'un suivi rapproché sur site et à distance tout au long du processus de mise en œuvre de leurs projets. L'immersion dans l'exercice de terrain constituera le prolongement de l'apprentissage amorcé depuis le début de leur participation à *Maghroum'IN Academy* et sa consolidation par l'expérience pratique.

Ce travail d'expérimentation permettra aux JSV d'avoir la conscience de leur pouvoir d'action individuel et collectif, d'acquérir et de développer leur savoir-être et de renforcer encore plus leurs qualités de participation démocratique. Il leur permettra également de gagner en compétences et d'agir concrètement sur leur environnement en mettant en œuvre des projets qui les impliquent et les valorisent. Le travail de terrain donne une occasion d'apprentissage pour les JSV, où, confrontés aux défis et aux aléas du terrain, ces derniers doivent s'ajuster et chercher des ressources pour compléter leur apprentissage.

Dans cette méthodologie, jetés dans le feu de l'action, ils/elles deviennent les agents premiers de leur propre apprentissage, en complétant les acquis précédents par l'expérience et l'expérimentation pratique.

Activité N°10 : Activités d'animation et de fidélisation

Il s'agit de développer des activités qui garantissent l'engagement de l'équipe de jeunes tout au long du parcours de *l'Academy*. L'association partenaire doit proposer et budgétiser des activités d'engagement dans le cadre de cet appel à candidature.

ANNEXE 2 : PLANNING (Rappel : Ce calendrier peut être modifié en fonction du contexte de mise en œuvre)

MAGHROUM'IN ACADEMY – COHORTE N°2																							
Phases	Dates	Aout 2025				Septembre 2025				Octobre 2025					Novembre 2025				Décembre 2025				
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
Préparation du lancement de l'appel	Juillet – Aout 2025	X	X	X	X																		
Lancement de l'appel	Septembre 2025					X	X	X	X														
Session d'information en ligne	16 septembre 2025							X															
Réception des dossiers	30 septembre 2025								X														
Vérification de l'éligibilité	Du 30 septembre au 03 octobre 2025									X													
Envoi des dossiers au comité d'évaluation	06 octobre 2025										X												
Evaluation	Du 06 au 27 octobre 2025										X	X	X										
Notation, délibération en interne et présélection de 06 associations	31 octobre 2025													X									
Entretien avec 06 associations présélectionnées	Du 10 au 14 novembre 2025																X						
Due diligence	Novembre 2025															X	X	X	X				
Sélection de 03 associations et notification des candidats	Du 17 au 21 novembre 2025																	X					
Réunion de briefing avec les 03 associations sélectionnées	Du 24 au 28 novembre 2025																		X				
Signature des contrats	Novembre – Décembre 2025																		X	X			
Phase de préparation	Décembre 2025																			X	X	X	X

MAGHROUM'IN ACADEMY – COHORTE N°2

Phases	Dates	Janvier 2026				Février 2026				Mars 2026					Avril 2026				Mai 2026			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Mobilisation des JSV	Janvier – Février 2026	X	X	X	X	X	X	X	X													
Phase de sélection finale des participant.es	Du 09 au 13 mars 2026										X											
Formation life skills <i>Maghroum'IN</i>	27-28-29 mars 2026													X								
Formation & Immersion	Avril – Mai – Juin 2026														X	X	X	X	X	X	X	X
Implémentation	Juillet – Aout 2026																					
Reporting	Septembre 2026																					